

fectif le régiment highlander de l'armée canadienne, le Black Watch, comme on le lui a sans doute demandé?

**L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, évidemment, on m'a fait des instances à propos de cette décision qui, je l'avoue, a été l'une des plus pénibles de ma vie. Mais, en principe, nous devions revenir à l'ancienne tradition de trois régiments d'infanterie dans l'armée active et nous avons choisi ceux qui avaient les plus longs états de service actif, c'est-à-dire le Royal Canadian, le Royal 22<sup>e</sup> et le Princess Patricia's Canadian Light Infantry. Nous avons assuré les régiments licenciés qu'ils ne disparaîtront pas et je suis certain que, dans le cas du Black Watch en particulier, il n'y a pas de problème à cet égard. Il a une unité de réserve renommée et sa gloire demeurera sûrement dans les annales des forces armées canadiennes.

**M. MacEwan:** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. Je demande à nouveau au ministre s'il n'envisagerait pas de conserver le kilt, comme cela m'a été promis à la Chambre lorsque le bill d'unification a été présenté par l'ancien ministre de la Défense nationale.

**L'hon. M. Cadieux:** Monsieur l'Orateur, mettre le Black Watch en réserve n'élimine pas le kilt, loin de là. Ne concluons pas trop vite. Même chose pour les cornemuses. Je dois aviser mon collègue et ami que je suis très attaché aux cornemuses et au kilt et je peux donc lui assurer qu'ils ne disparaîtront pas.

## LE BLÉ

### LES LIVRAISONS D'EXCÉDENTS

**M. George Muir (Lisgar):** J'avais une question à poser au ministre d'État de Saskatoon-Humboldt, mais en son absence le ministre de l'Industrie et du Commerce pourrait peut-être y répondre. Comme le ministre a annoncé dans le communiqué le renversement de politique au sujet des livraisons d'excédents de contingents de blé en échange de farine pour les producteurs eux-mêmes, le gouvernement est-il maintenant prêt à demander à la Commission canadienne du blé de remettre en vigueur les livraisons d'excédents de contingents en échange de semences certifiées et enregistrées?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, je suis au courant de la première question, mais

[M. MacEwan.]

trop peu de la seconde. Je la signalerai cependant au ministre responsable de la Commission canadienne du blé, qui ne manquera certes pas de répondre dès que possible.

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

### LES CHANGEMENTS DANS LE CORPS DIPLOMATIQUE

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au premier ministre. Je reconnais qu'elle est fondée sur la même nouvelle dont le député d'Hillsborough nous a parlé, mais j'espère que j'aurai un peu plus de chance de la faire accepter. Comme le premier ministre a dit mercredi dernier que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures fera une déclaration à la Chambre dès son retour de Victoria au sujet des mesures prises relativement à nos postes diplomatiques, peut-il nous dire pourquoi ces sources continuent de communiquer des bribes de renseignements, et si nous allons bientôt avoir une déclaration complète sur toute l'affaire?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Je préfère demander au député pourquoi il continue à croire aux canards et aux fuites. Quand la déclaration officielle sera faite elle le sera par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme je l'ai déjà dit mercredi, il la fera à son retour de Victoria où il assiste à la Conférence du plan de Colombo. Comme le député le sait, c'est lui le ministre des Affaires extérieures.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire. Au lieu de faire ce genre de remarques, le premier ministre cherchera-t-il à savoir comment il se fait que le ministère des Affaires extérieures réussit à faire paraître ces rapports en les attribuant à «des sources»?

## LES PÊCHES

### L'INTERDICTION DE LA PÊCHE AU SAUMON DANS LE DÉTROIT REINE-CHARLOTTE

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêches. Vu qu'en interdisant la pêche au saumon-chien dans les détroits de Johnstone et de la Reine-Charlotte, le ministre est responsable de la désertion des équipages, de faillites possibles, et de chômage sans aucune aide, peut-il maintenant assurer à la Chambre que du travail ou une aide de remplacement est offert à ces hommes et femmes?